

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme d'équipement de la Ville, la Municipalité envisage de poursuivre la modernisation de son éclairage public.

Un avant-projet sommaire a été établi par les Services Techniques Communaux.

Les travaux concerneront les secteurs ci-après et se décomposeront comme suit

TROISIEME TRANCHE :

- Equipement de diverses rues du Centre Ville et région est en appareils lumineux avec lampes à "décharge", en remplacement des lampes à lumière mixte et à incandescence.

- Equipement de rues non pourvues d'éclairage, dont certaines ne comportent pas de réseau Basse Tension et, de ce fait pas de supports par des candélabres avec des luminaires et lampes à "décharge", à savoir :

. Square Labourdonnais (face rue du Mât du Pavillon, entre la rue de la Victoire et la Préfecture)

. Route de la Montagne CD 41, entre la rue de la Petite-Ile et le Stade de la Redoute

. RN 1, entre le carrefour de la Montagne et le S. M. A.

. Rue du Bois de Nèfles, entre la rue Bouvet et le pont de la Ravine du Butor

. Route du Lycée et du Gymnase de Champ-Fleuri

. Rue Bertin, entre la rue Malartic et la rue Ruisseau des Noirs

. Rue Colbert, entre la rue Malartic et la rue Ruisseau des Noirs

. Boulevard Gabriel-Macé et route du Littoral entre la piscine du Barachois et le carrefour de la route de la Montagne où les appareils actuels sont devenus vétustes et détériorés par l'air salin et menacent de tomber.

Le coût total de l'opération se chiffre à 2 000 000 F. Elle serait financée par une subvention du Ministère de l'Intérieur et par un prêt à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- d'adopter cet avant-projet

- de m'autoriser à solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

En ce qui concerne les travaux d'éclairage public de la RN 1, entre le carrefour de la Montagne et le SMA, j'aimerais que soit fait en priorité l'éclairage du carrefour de la RN 1 et du CD 41.

Il en est de même pour l'éclairage du carrefour de la RN 2 et le chemin Lory les Bas à Sainte-Clotilde.

Par ailleurs, je voudrais qu'un projet soit établi pour l'éclairage définitif du parc d'attractions du Chaudron ainsi que l'embranchement d'accès à la Piscine du Chaudron par la RN 2.

M. DUPUIS - Quel est le montant de la subvention du Ministère de l'Intérieur

M. DUPONT - Elle est de 10 %.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Vu  
Pour le Riefel et par délégation  
le Directeur des Finances  
et des Collectivités Locales  
Signé Paul PAPSTOR  
bon copie conforme  
Saint-Paul, le 11 janvier 1978  
le Chef de bureau délégué  
J. LACOSTE